

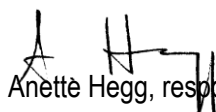
Informations de la CFMP

87^e séance plénière du 20 novembre 2012

- Accueil d'un nouveau membre de la commission
 M. Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire du canton de Vaud, prend la succession de M. Fritz Winkelmann au sein de la commission. Le Conseil fédéral procédera à sa nomination début 2013.
- Elaboration du PEC MP ; état des travaux, prochaines étapes
 Il est prévu d'édicter le PEC MP d'ici fin 2012. Ce sont principalement les cantons proposant une vaste palette d'offres et souhaitant élaborer des plans d'études aux niveaux cantonal et intercantonal qui ont émis des réserves quant à la mise en œuvre du PEC MP dès 2014 tout en garantissant la qualité visée. Pour cette raison, l'organe de pilotage OFFT/CDIP a décidé de prévoir une année de plus pour la mise en place du PEC MP et de déposer auprès du Conseil fédéral une demande de prolongation des délais à intégrer dans l'article 36 OMPr.
- Intégration des diplômes de langue internationaux dans l'enseignement menant à la maturité professionnelle
 La CFMP approuve un document élaboré par le groupe de travail « Diplômes de langue internationaux » à l'attention de l'OFFT. Sur la base de ces informations, l'OFFT décidera quels diplômes de langue étrangère seront reconnus selon l'art. 23 OMPr puis intégrés dans l'examen final de la branche correspondante. Les cantons règlementent l'offre effective et l'intégration dans les examens finaux.
- Qualification du corps enseignant
 Les membres de la CFMP sont informés du travail fourni par le service de soutien pour les questions de qualification complémentaire et de l'accès à ce service via le site de la CSFP (<http://www.sbbk.ch/dyn/11635.php>). Il incombe aux cantons de s'adresser au service de soutien. Les membres de la CFMP ont en outre reçu des informations sur le guide élaboré par la CFRFP (Commission fédérale pour les responsables de la formation professionnelle) concernant la qualification des enseignants et qui remplacera l'aide-mémoire X. La pertinence des qualifications professionnelles sera examinée dans le cadre d'un mandat, dont les résultats sont attendus pour l'été 2013.
- Contrôle de la liste des écoles
 Les membres de la CFMP sont appelés à vérifier d'ici la fin de l'année l'exactitude de la liste des écoles dans les cantons qui leur sont rattachés et à communiquer au secrétariat de la CFMP les éventuelles adaptations, en particulier celles concernant les noms des écoles.
- Procédures de reconnaissance des filières de la maturité professionnelle
 La CFMP statue sur quatre procédures de reconnaissances en première lecture.
- Départ de la présidente
 Les membres de la CFMP prennent congé de Mme Belinda Walther Weger, qui quitte la CFMP en 2013 pour relever de nouveaux défis professionnels.

Prochaine séance de la commission : 31 janvier 2013

Rédaction du PV :


 Anette Hegg, responsable du secrétariat de la CFMP

Präsidentin • Présidente • Presidentessa
Belinda Walther Weger
 Vizedirektorin BBT, Leiterin Leistungsbereich Berufsbildung

Sekretariat • Secrétariat • Segretariato
Anette Hegg
 Leiterin Sekretariat EBMK

Korrespondenzadresse:
 Sekretariat EBMK
 Hotelgasse 1, Postfach 316
 3000 Bern 7
 Tel. 031 328 40 44
 Fax 031 328 40 55
 E-mail: ebmk-cfmp@bluwin.ch